

ARRETE ARS-OI / 2013 / n° 323

Plaçant Madame le Docteur Blandine MEGROIAN, praticien hospitalier  
au Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion  
en position statutaire

**La Directrice Générale  
De l'agence de Santé Océan Indien**

**Chevalier de la légion d'honneur**

Vu le code de la santé publique et notamment son article R.6152-48 ;

Vu le décret du 1<sup>er</sup> avril 2010 portant nomination de Madame Chantal de SINGLY en qualité de directrice générale de l'agence de santé océan indien ;

Vu la demande de l'intéressée ;

ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** - Madame le Docteur MEGROIAN (Blandine), praticien hospitalier au Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion, est placé(e) en position de mission temporaire en vue de participer à une mission humanitaire organisée par l'Association Médecins du Monde à Madagascar du 22 au 28 septembre 2013.

**Article 2** - La Directrice Générale de l'Agence de Santé Océan Indien et le Directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Saint Denis, le 30 octobre 2013

P/ La Directrice Générale,

Le responsable du Pôle  
Offre de Soins



Etienne BILLOT